GAB

Groupe Alpin Belfortain

Siège social
12 rue de Valdoie
90350 EVETTE-SALBERT

☏ 03 84 27 95 89
🗎 groupalpbelfort@laposte.net
http://www.groupalpbelfort.fr/

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 septembre 2016

LIEU : chalet du SRB – Ballon d'Alsace.

Présents :

Prénom	Nom de famille	Présent	Excusé	Pouvoir
Alain	PERROT	X		
Anne-Laure	BERTUZZI			
Antoine	DESCOURVIERES	X		
Antonin	DI DOMENICO			
Apolline	ARNOULT			
Aurelien	PREVOT	X		
Benedicte	JARDOT			
Bernard	VENDEL	X		
Candice	PREVOT		X	A Prevot
Catherine	THIERY	X		
Catherine	DESCOURVIERES		X	C Didier
Chantal	LOUIS	X		
Christiane	STIMPFLING		X	
Christophe	DIDIER	X		
Denis	TIRARD		X	A Descourvieres
Denise	DEVAUX		X	B Vendel
Dominique	LOUIS	X		

Dorian	PETITJEAN		X	
Eliane	THIERRY		X	P Thiery
Elisabeth	PERROT		X	A Perrot
Elsa	DESCOURVIERES		X	A Descourvieres
Emeline	PREVOT		X	A Prevot
Eric	PELTIER		X	
Gauthier	GUILLIN			
Georges	DAMOTTE		X	
Gilbert	SCHMITT		X	
Jean-Luc	RIBLET	X		
Jean-Paul	DEVAUX		X	B Vendel
Jonathan	LE FLOCH			
Julie	DESCOURVIERES		X	A Descourvieres
Lise Marie	ARNOULT			
Magali	SCHNEBELEN			
Magalie	JAILLET	X		
Manon	RIBLET			
Marie-Dominique	RIBLET	X		
Maryline	CANAL			
Michel	LORIDAT			
Monique	AESCHLIMANN		X	B Vendel
Patrice	THIERY	X		
Patrick	STIMPFLING		X	
Pierrette	PERRET			
Samy	BLIND			
Teddy	SCHROEDER			
Thierry	ARNOULT		X	A Perrot
Wang	HANQING			
Yves	AESCHLIMANN		X	B Vendel

Annexes :

Bilan financier 2015 - 2016
Bulletin d'adhésion
Programme des sorties

Le quorum étant atteint, l'assemblée est ouverte à 18h10

Rapport Moral du Président :

L'adjoint en charge des sports de la ville de Belfort Jérome Collard, ainsi que le président de l'OMS Joseph Illana ont été invités à assister à l'AG, mais n'ayant pu se libérer ils se sont excusés.

Adhérents : 46 adhérents répartis selon la forme suivante :

20 à la FFME
16 à la FSGT
10 en libre

Il n'y a eu aucune licence temporaire FSGT ou FFME

Bilan des sorties : 27 sorties ont été mises au programme.

DATES	ACTIVITES ET LIEUX	Bilan
26 sept - 03 oct	Canal du midi	7 personnes
11 octobre	Rando Plateau des Mille Etangs	13 personnes
25 octobre	Rando Baume les Dames	6 personnes
14-15 novembre	Rando Sentier des roches (Hohneck) – Le Tanet	4 personnes
22 novembre	Rando Boncourt	8 personnes
20 décembre	Rando suivant météo + Wesserling	5 personnes
10 janvier 2016	Initiation ski de rando, sortie raquettes Ballon d'Alsace ou Servance si pas de neige	5 personnes
16 – 17 janvier	Rando Lac Noir – Les Hautes Huttes avec ou sans raquettes selon neige	Annulé
23 – 30 janvier	semaine ski piste Tamalou, lieu à fixer	8 personnes
6 – 7 février	ski de rando – initiation Vosges ou Jura selon enneigement	Annulé
1er -10 mars	GTJ ski de fond	Annulé
20 mars	ski rando – Alpes Bernoises	3 personnes
26 – 28 mars	ski rando Alpes Bernoises	Annulé
21 mars – 16 avril	Népal, camp de base de l'Everest trek de 3 semaines + 1 semaine de visites	3 personnes + 1
4 – 9 avril 2016	Raid - ski de rando Sivretta Autriche	Annulé
8 mai 2016	Escalade Pont de Roide	Annulé
1er mai 2016	Rando Ste Ursanne - Porrentruy	Annulé
22 mai	Via ferrata – Ornans et Nans / Ste Anne	5 personnes
4 – 11 juin	Semaine rando Tamalou, Chabotte	12 personnes
10 juillet	Escalade Roche du cerf (Malvaux)	4 personnes
	Escalade – Les Raimeux	Annulé
18 au 31 juillet	Camp d'été – Chamallières sur Loire (Hte Loire)	12 personnes
10 Juillet	2 jours de préparation au Mont Blanc (Rinderhorn)	6 personnes

16 août	2 jours de préparation au Mont Blanc (Bishorn)	3 personnes
28 août	Mont Blanc	4 personnes
3 - 4 septembre	rando pédestre - Tête des Faux, étang du Devin	Annulé
10 septembre	AG	14 personnes
24 – 25 septembre	Escalade	

9 ont été annulées pour diverses raisons, principalement mauvais temps.

Les sorties ont regroupé de 3 à 14 personnes.
Les séjours mis au programme :

- Camp Tamalou, hiver, ski, raquettes organisée par Christophe à Pra Lou
- Camp Tamalou remplacé par une croisière bateau / vélo sur le canal du midi dernière semaine de septembre.
- Camp Tamalou en juinà Chabotte (Htes Alpes)
- Camp d'été à Chamallière (Hte Loire).

Escalade :
C'est une activité suivie, soutenue et dont l'encadrement est très présent.
La fréquentation du mur est en moyenne de 6 à 15 personnes sur les séances du jeudi et du vendredi.
Participation irrégulière en fonction des contraintes de chacun.
La pratique de l'escalade s'est tenue au fort de la Justice et sur site naturel comme Pont de Roide, Roche du Cerf durant les mois de juin, juillet et août. Sortie en Via Ferrata.

Nous avons pris un créneau de 2h auprès du CAF dans la salle de bloc de la maison de quartier des Forges le lundi de 18h à 20h.
Participation faible de 2 à 4 personnes.

Formations

- une formation diplômante cette année : Aurélien, est confirmée à l'issue de la partie pratique (à faire sur le site de la FFME).
- Une formation d'initiateur SAE est proposée à Dijon par la FSGT en septembre. Pas d'inscrit du club pour le moment.

Prise en charge des formations
Mise en place par le club de formations premier niveau en escalade ou montagne avec inscription dans le Passeport escalade FFME pour les adhérents à cette fédération.
Pour information, la FFME diffuse un nouveau format de passeport de formation et a modifié les échelles de compétences.
Pour rappel, le club prend en charge les frais de formation diplômante à la condition que la personne formée participe activement à l'encadrement des activités du club dans l'année qui suive.

Représentations :
Le club est adhérent à l'OMS de la ville de Belfort.
Dominique Louis est membre du Comité Directeur de l'OMS dans le collège « Petits Clubs ».

Le club participe aux réunions du CR FFME : participation à la seule réunion qui s'est tenue sur l'exercice écoulé.

Le club participe aux réunions du CD FSGT : il a été représenté par Patrice participation à 1 réunion.

Responsables du matériel :

- Escalade : Alain
- Bibliothèque : Michel
- Ski – Alpinisme : Christophe
- Ski : Bernard
- Tentes de montagne et réchauds : Jean-Luc

Bernard étant souvent absent de la région, il a souhaité transmettre le matériel de ski. Patrice se propose d'en assurer la responsabilité. Faire un état du matériel et se débarrasser de celui qui serait obsolète.
Michel a demandé que la gestion de la bibliothèque soit reprise par un autre adhérent.

Local pour stocker le matériel,
rdv a eu lieu (Dominique / Alain) avec le directeur des sports de la mairie de Belfort le 14 juin 2016. En attente de réponse.

Hébergeur internet
Patrice et Dominique ont pris un abonnement d'hébergement internet auprès de la société OVH pour un montant annuel de 21,46€ ttc, incluant un nom de domaine (.fr) gratuit la première année, puis facturé 6,99€ ht par an.
Le site du club y a été transféré : www.groupalpbelfort.fr

Approbation du rapport moral
Pour : 24
Contre : 1
Abstentions : 0

Réforme territoriale de la FFME

Plusieurs réunions se sont tenues à Dijon, avec les représentants de la fédération, des CR, CD, et salariés de ces 2 instances.
La nouvelle structure de la fédération a été débattue, ainsi que le détail de la période de transition.
Les résultats des travaux au niveau national ont été soumis à l'AG de la fédération qui s'est tenue à Strasbourg, le 16 avril 2016, AG extraordinaire de modification des statuts, puis AG ordinaire de mise en application de ces nouveaux statuts, jusqu'au dimanche 17 avril 2016.

L'impact pour notre club est la disparition du CD 90, qui a un effectif d'adhérents inférieur au seuil fixé par la fédération de 100 adhérents, malgré un avis défavorable du CD 90 et du CR FC.

Notre club pourra être rattaché soit à la ligue 25, soit directement au futur CT Bourgogne – Franche-Comté, selon les décisions prises aux prochaines réunions des CR FC et Bourgogne.

FSGT

Nous avons reçu des invitations à participer aux différentes activités nationales de la FSGT, dont stages alpinisme et escalade à Fressinière, stage initiateur SAE à Dijon, stages ski – alpinisme dans les Pyrénées.
Le CR Franche-Comté a une nouvelle présidente : Véronique Maillard-Salin
Le CD 90 a un nouveau président : Olivier Blin.

Bilan financier :

Recettes :	7477,55 €
Dépenses :	8652,83 €

Solde pour l'exercice 2015/2016 : -1175,28 €

Pour mémoire le solde de l'exercice précédent était de : -131,73 €

>>> voir compte-rendu du bilan financier en pièce jointe.

Une demande de subvention est à faire auprès du CD90 FFME pour couvrir en partie les dépenses de prise en charge de la réduction du montant de la cotisation accordée aux jeunes, étudiants et chômeurs, des frais de contrôle périodique des DVA (détecteur de victime en avalanche), et pour les dépenses engagées dans l'achat d'équipements collectifs.

Une autre demande est en cours auprès du CR FFME Franche-Comté, pour un montant de 20 % des dépenses correspondant au renouvellement d'équipements collectifs et d'EPI,

A noter l'aide de la ville de Belfort dont le montant évalué figure dans les comptes du club, qui était de 4413,96€ en 2014-2015 et de 4950€ pour 2015 – 2016 ; ce qui permet au club d'utiliser le mur d'escalade du gymnase Bonnet, sans faire payer de séance aux pratiquants.

Approbation du rapport financier
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0

L'assemblée donne quitus au trésorier.

Budget 2016 – 2017

Dépenses

Renouvellement de la convention CAF du mur de bloc.

Débat sur le besoin de maintenir chaque semaine le créneau de 18h à 20h le lundi.
La proposition d'avoir un créneau une semaine sur deux de 20h à 22h en alternance avec Escalen n'est pas retenue.
Décision est prise de conserver le créneau aux conditions actuelles.
La convention de mise à disposition peut être renvoyée signée au CAF.

Détail des versements aux fédérations

Les tarifs des adhésions dans le tableau ci-dessous incluent l'assurance fédérale

	montant	évolution
affiliation FFME :	125€	-0€
affiliation FSGT :	140,10€	-1€
adhésions FFME : licence adulte de base	54,40€	+6,50€
licence jeune :	41,70€	+5,50€
licence famille :	29,40€	+6,50€
adhésions FSGT : adulte :	33,01€	0,26€
jeunes :	27,29€	0,24€
enfants :	18,54€	0,24€

Besoins en renouvellement de matériel collectif

pieuvre de protection des crampons :	24€
crampons :	200€
topos et cartes :	146€
baudriers :	100€
longes de via ferrata :	200€
contrôle DVA	150€

Prévisions de dépenses :

Adhésions sur la base 2015	1630€	
achat équipement	820€	
Frais divers	150€	OMS, frais bancaires, OVH, ...
Formation	600€	formation et recyclage, initiateur SAE

Mur de bloc (CAF)	200€	
Total dépenses	3400€	

Recettes

adhésions	1800€	
Subvention FSGT	1600€	Dossier en cours
Total recettes	3400€	

Montant des cotisations :

Voir le tableau fixant le point d'équilibre des cotisations FFME et FSGT, licence adulte assurance fédérale incluse.

Le poste budgétaire relatif aux fédérations est juste à l'équilibre en prenant en compte les affiliations aux 2 fédérations.

Une révision du montant des adhésions est indispensable si nous voulons préserver l'équilibre budgétaire des exercices à venir.

Hypothèse de base pour les débats :

- maintenir l'adhésion « individuel FSGT » au niveau 2015-2016, la FSGT appliquant une augmentation négligeable de la cotisation fédérale.
- Augmenter l'adhésion « individuel FFME » à hauteur de l'augmentation fédérale, la cotisation passant de 54€ à 61€.
- laisser les cotisations « jeunes » et « libre » au niveau 2015-2016.

Les adhésions « couple » comportent en majorité un adhérent FFME et un adhérent FSGT.
Cette cotisation sera très en dessous du coût réel supporté par l'association.
Il est proposé de supprimer ce type d'adhésion, ce qui passerait une adhésion couple FSGT de 90€ à 98€, une adhésion couple FFME de 90€ à 122€ et une adhésion mixte de 90€ à 110€.

La cotisation famille sera calculée en fonction de la composition de la famille et des montants des licences famille fédérales.

Décision soumise au vote :

TARIFS :

INDIVIDUEL FSGT	49 €
INDIVIDUEL FFME	61 €
JEUNES	37 €
LIBRE (déjà assuré FSGT, CAF, FFME)	17 €

Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0

décret n°2016-1157 du 24 août 2016 : certificat médical.

Le décret précise les dispositions des articles L231-2 à L231-2-3 du code du sport.
Il est applicable au 1er septembre 2016.
Ce qui signifie que les adhérents devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour obtenir la délivrance d'une licence sportive cela dès cette année, que ce soit pour la FSGT comme pour la FFME.

Ce certificat médical médical sera valable pour 3 ans d'adhésion au sein de la même fédération sans discontinuité. A l'exception de l'alpinisme et de la pratique de la compétition pour lesquels un certificat médical annuel sera exigé.

Réglement intérieur d'usage du mur du gymnase Bonnet

Un plan d'action « sécurité » SAE pour le gymnase Bonnet a été engagé en début d'année 2016.

Rubrique	Statut	Responsable	Date mise en oeuvre
Disposer pour cela de matériel adapté mis à disposition et géré par les responsables encadrant les activités			
Tenir à jour l'inventaire exhaustif incluant les informations sur la péremption	Tenir à jour	Alain, Antoine	Janvier 2016
Disposer de membres qualifiés pour assurer l'organisation, la formation et l'encadrement.			
2 initiateurs SAE & SNE diplômés 1 initiateur SAE en cours de formation	ok	Club	
Organiser une coopération avec des professionnels extérieurs à même de délivrer des formations aux encadrants.			
Formation assurée par les fédérations	ok	fédérations	
règlement intérieur spécifique « sécurité escalade ».			
Rédation du règlement intérieur propre au club pour le gymnase Bonnet	A valider	Antoine	Janvier 2016
Règlement intérieur imposé par le CAF, gestionnaire de la salle de SAE Bloc	ok	CAF	A la signature de la convention
fiches de sécurité à destination de ses adhérents			
Les fiches pratiques « Sécurité » mur et bloc éditées par la FFME sont affichées sur les panneaux de la salle du gymnase Bonnet : demande d'adapter le panneau d'affichage en cours auprès du service des sports de la mairie de Belfort	ok	Service des sorts, Mairie de Belfort	
informations spécifiques sécurité à disposition sur le site internet du club	ok	Club	
registre des équipements	A tenir à jour	Chaque responsable de matériel	
règles élémentaires de sécurité lors de chacune des séances concernant ces activités.			
Rappel systématique lors des séances par la personne assurant l'encadrement	ok	Initiateurs SAE	
Utilisation des licences découverte disponibles pour le club, pour les pratiquants non adhérents lors des séances sous la responsabilité du club.	ok	Responsable de séance	n/a

Le règlement intérieur est modifié comme suit :

1. Accès :

   L'accès à la SAE (Structure Artificielle d'Escalade) Grande salle Bonnet est possible pour les membres du club, pendant les périodes d'ouverture du gymnase, dans les créneaux hebdomadaires alloués, dans le cadre de la convention de mise à disposition d'installation sportive signée avec la Mairie de Belfort.

Préparation du programme 2016-2017 :

Le programme sera établit et diffusé pour la fin du mois de septembre.
Chaque adhérent volontaire pour organiser des sorties transmettra ses propositions au bureau.

Questions diverses :

- Ajouter dans la fiche d'inscription une case pour le droit à l'image ;
- Limiter l'usage du gymnase à 20h le jeudi. Après 20h, le roller occupe la totalité de la salle, il n'est plus possible de grimper. Faire la modification auprès de la mairie.
- Voir pour mettre des sorties VTT au programme (Christophe).
- Stage initiateur SAE organisé par la FSGT et le club de Dijon http://www.gmco21.fr/formation-initiateur-sae-week-end-17-18-septembre-2/ groupe de montagne de la côte d'or. Pas de volontaire.

Clôture de la séance à 20h45.

La secrétaire de séance,
Chantal LOUIS